PRESSE



N°2024/222

Nouméa, le 8 novembre 2024

LOCATION DE PARCELLES DANS LES JARDINS FAMILIAUX DE NOUMÉA

44 parcelles sont disponibles à la location dans les jardins familiaux situés dans les quartiers de Rivière-Salée, Magenta, Normandie, Kaméré, 4^{ème} Kilomètre, Tuband et de la Vallée-du-Tir.

La ville de Nouméa a implanté 293 parcelles réparties dans 9 jardins familiaux dans différents quartiers : 30 parcelles à Normandie, 27 à Petite Normandie, 52 à la Vallée-du-Tir, 57 à Rivière Salée, 40 à Kaméré, 17 au 4° KM, 26 à Tuband, 23 parcelles à Magenta Aérodrome et 21 à Magenta Tours.

Ce dispositif marque la volonté de la Ville de permettre aux familles de retrouver le lien à la terre et de favoriser le vivre-ensemble et la convivialité. Il est également un moyen de lutter contre la vie chère.

L'attribution d'une parcelle de jardin familial se fait pour deux ans au coût de 1 500 francs CFP par mois.

COMMENT LOUER UNE PARCELLE?

Pour pouvoir louer une parcelle dans un jardin familial de Nouméa, il faut :

- être résident de la commune depuis au moins 6 mois;
- remplir un formulaire d'inscription disponible au Centre Communal d'action sociale, 20, rue du Général Gallieni, centre-ville, (tél. : 27 07 86) ou le télécharger sur le site Internet <u>noumea.nc.</u>

NOMBRE DE PARCELLES DISPONIBLES PAR SECTEUR

Magenta Aérodrome : 3 parcelles

Magenta Tours : 3 parcelles

• Rivière-Salée : 4 parcelles

Normandie : 3 parcelles

• Petite Normandie : 1 parcelle

Kaméré : 17 parcelles

• 4^{ème} KM : 3 parcelles

Vallée-du-Tir : 9 parcelles

Tuband : 1 parcelle